



# Libération

## FORUM LIVE

MERCREDI 13 OCTOBRE 2021

# TOUS AIDÉS TOUS AIDANTS

Ils sont 11 millions en France à accompagner des proches dans les gestes du quotidien... Quels sont leurs attentes, leurs droits, leurs motivations? A suivre, avec nos invités, ce mercredi 13 octobre lors de notre forum en ligne.

solutions  
solidaires



ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC  
LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE,  
POUR SOLUTIONS SOLIDAIRES

## POLITIQUE

Aucun(e) d'entre nous n'est à l'abri d'un accident de la vie, nous sommes tous des aidants ou des aidés en puissance. Aujourd'hui, ils sont 11 millions en France à accompagner un proche dans les gestes du quotidien en raison de son âge, d'une maladie ou d'un handicap. Demain, avec le vieillissement de la population, combien seront-ils, combien serons-nous ? Des millions supplémentaires, contraints parfois d'abandonner toute activité professionnelle pour se/nous consacrer à un proche. C'est donc un sujet de société majeur qui parle de notre volonté, ou pas, de vivre ensemble, de notre rapport à la vulnérabilité, à la dépendance et à la solitude. La crise sanitaire a montré la situation souvent dramatique des personnes âgées en Ehpad. Quant au handicap, on sait la charge, le désespoir et les difficultés que cela représente pour les familles concernées. La solidarité et le sort des aidants sont aussi des sujets éminemment politiques à quelques mois de l'élection présidentielle alors que la loi sur la dépendance, annoncée en 2018 par Emmanuel Macron, n'a cessé d'être repoussée depuis trois ans. Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

ALEXANDRA SCHWARTZBROD



# SONDAGE LES FRANÇAIS, SOUTIENS DE SANTÉ

Au cœur des préoccupations actuelles, la notion d'aidant est désormais connue de 70 % des sondés, selon l'enquête Ifop pour Solutions Solidaires. L'occasion d'éclairer nos pratiques en matière d'accompagnement des personnes malades ou en situation de dépendance.

Par VIRGINIE DE ROCQUIGNY  
Illustration ROMAIN BERNARD

**V**ieillesse de la population et hausse des maladies chroniques... Tout porte à croire que nous serons tous des « aidants » à un moment de notre vie. Sans pour autant que ce terme soit aujourd'hui connu de tous. Mais il gagne du terrain, c'est l'un des premiers enseignements du sondage Ifop « Les Français et les aidants », pour Solutions Solidaires (1). Ainsi, 70 % des sondés

ont déjà entendu parler du thème des aidants. Et parmi ceux qui connaissent cette notion, les trois-quarts ont conscience qu'il existe des dispositifs permettant de soutenir les aidants. « On voit que la loi de 2015, qui prévoit un droit de répit pour certains aidants, a marqué les esprits », remarque Giorgia Ceriani-Sebregondi, directrice du laboratoire des solidarités de la Fondation Cognacq-Jay. Ce sont effectivement les aides relatives au travail qui sont citées en premier par les sondés : possibilité de poser des jours, d'être remplacé ou de bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps...

## DES MOINS DE 35 ANS CONCERNÉS

Signe que la notion demeure néanmoins floue, seules 58 % des personnes qui déclarent aider régulièrement un proche se définissent comme tels (lire page V). « Beaucoup d'aidants trouvent leur situation normale : ils n'ont pas conscience de faire quelque chose d'exceptionnel », note Antoine Chatelet, chargé d'études opinion et stratégies d'entreprise à l'Ifop. 21 % des sondés disent apporter régulièrement et bénévolement une aide à une personne malade, en situation de handicap ou de dépendance. Un fait

vécu davantage par les femmes (24 %) que par les hommes (18 %), mais qui concerne toutes les générations.

A l'encontre des idées reçues, les aidants ne sont pas forcément les plus de 35 ans qui veillent sur leurs parents vieillissants : 23 % des moins de 35 ans sont concernés. Pour les trois quarts des aidants, ce soutien vise un membre de la famille mais, chez les jeunes davantage que pour l'ensemble des sondés, il concerne aussi le voisinage (20 %) et les inconnus en difficulté (20 %). Giorgia Ceriani-Sebregondi y voit une tendance émergente : « Les nouvelles générations veulent s'engager et cela commence à se faire sentir. C'est notamment le cas en Ile-de-France, région qui concentre les besoins : la proximité familiale y est moindre qu'ailleurs et il y a davantage de personnes isolées, réfugiées ou sans domicile fixe. »

Autre fait notable, l'« aidance » n'est pas uniquement matérielle. A la question « Que faites-vous pour aider ? », les sorties, l'aide à domicile, les soins ou l'organisation figurent dans les réponses les plus courantes, mais 13 % mentionnent la simple présence. Il s'agit de « rendre visite » ou de « tenir compagnie ». « C'est très intéressant comme idée, poursuit Giorgia Ceriani-Sebregondi. On peut faire des choses concrètes pour aider mais, parfois, il s'agit tout simplement d'être là. Sur ce point, la

**Signe que la notion d'aidant demeure floue, seules 58 % des personnes qui déclarent aider régulièrement un proche se définissent comme tels.**

crise sanitaire a fait évoluer nos mentalités. » 18 % des aidants aimeraient pouvoir en faire plus. Leurs motivations ? Pour la moitié des sondés, parce qu'« aider leur apporte vraiment quelque chose ». S'ils ne peuvent pas s'y consacrer davantage, c'est qu'ils manquent de temps (37 % des réponses) ou de moyens (17 %). Parmi les non-aidants, les freins sont ailleurs, 40 % estimant qu'ils ne sont pas compétents pour apporter une aide à une personne malade, en situation de handicap ou dépendante. « Cela fait écho à l'évolution de notre regard sur les aidants et sur les compétences qu'ils développent », analyse Giorgia Ceriani-Sebregondi. On considère que tout le monde ne peut pas aider. Il y a un besoin de formation et le souhait de voir cette expérience reconnue. « Comment aider les aidants ? » A

cette question, les personnes interrogées citent majoritairement l'indemnisation financière et un accompagnement pour avoir un peu de répit. Suivent des coups de pouce financiers dédiés aux services à la personne et un statut unique et reconnu de l'aidant. Pour les sondés, l'acteur le plus à même de venir en soutien serait l'Etat (42 %), suivi des collectivités territoriales (36 %). « Les moins de 35 ans sont plus nombreux à citer l'Etat, remarque Giorgia Ceriani-Sebregondi. Leurs aînés savent que dans les faits ce sont surtout les collectivités, et en premier lieu les départements, qui peuvent les soutenir. Quoi qu'il en soit, il y a une très forte attente vis-à-vis de la puissance publique. »

## «CHANGEMENT DES MENTALITÉS»

Etre aidé et devenir aidant à son tour, c'est possible, déclarent les sondés. 72 % des interrogés estiment qu'une personne en situation de précarité ou de vulnérabilité peut devenir elle-même aidante, si sa santé le permet. « Cela révèle un changement des mentalités, s'enthousiasme Giorgia Ceriani-Sebregondi. On prend conscience que nous ne sommes plus enfermés dans des catégories fixes mais que nos situations fluctuent au cours de notre vie, et que nous pourrions tous être tour à tour aidé ou aidant. » Plus révélateur, 76 % des sondés sont d'accord avec l'idée que le fait d'avoir été aidé rend les personnes plus compétentes pour être aidants. « Globalement, ce sondage révèle une forte envie d'entraide, conclut Antoine Chatelet, de l'Ifop. 90 % des sondés sont d'accord avec l'affirmation « Nous sommes interdépendants, l'entraide doit prendre plus de place dans nos vies ». Ce sont davantage ces notions d'entraide et d'interdépendance qui rassemblent les sondés alors qu'une autre affirmation leur était proposée, plus pragmatique et individuelle, qui consiste à dire « la société m'a aidé, c'est normal d'aider à mon tour ». C'est une approche généreuse. »

(1) Enquête Ifop réalisée pour Solutions Solidaires, auprès d'un échantillon de 1003 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, par questionnaire auto-administré en ligne du 7 au 10 septembre 2021.

## LIBÉ.FR

**Qu'est ce que l'aidance ?** « C'est un concept qui définit comment apporter son aide au quotidien à une personne, souvent un proche, en situation de dépendance, âgée, handicapée. [...] On estime qu'en 2030 un actif sur quatre sera aidant d'un proche ». Interview de Giorgia Ceriani-Sebregondi.

# Claudie Kulak, l'aide et la manière

Accompagnante depuis toujours, auteure d'un ouvrage sur le sujet et à l'initiative d'un réseau d'entraide à travers la France, Claudie Kulak milite pour que les familles ne se retrouvent pas seules.

**E**lle n'a pas compté son temps. D'abord, sa tante âgée, handicapée, puis son père, atteint d'Alzheimer, et sa mère, quand elle-même n'avait que 25 ans, luttant contre un cancer généralisé. « On ne se rend pas forcément compte quand on devient aidant, explique Claudie Kulak (1). Vous commencez comme cela, par suivre la santé d'un proche. Ma tante ne pouvait pas aller seule chez le médecin. Petit à petit, elle n'arrivait plus à faire ses courses, son ménage. Toute seule, vous allez mettre en place des services, s'occuper des questions juridiques, financières administratives. »

**«Uni».** Il y a des gens sur qui cela tombe dessus du jour au lendemain. D'autres qui le vivent petit à petit. Et cela prend de plus en plus de place. Il faut s'organiser. Une nounou pour les enfants, courir à l'autre bout de Paris... « Tout tourne autour de la personne vulnérable, on s'organise en fonction. On délaisse notre vie privée. Plus de ciné, plus de théâtre. On s'éloigne de nos amis. » Par chance, son couple tient, « car très uni ». « La tante c'était sa tante, et de l'autre côté, je m'occupais de mon père. Cela a équilibré », explique Claudie Kulak.

En ce moment, elle est en tournée avec sa caravane, de village en village (21 étapes en France) où elle donne des conseils pratiques à ceux qui ont une personne à charge... Récemment, une femme lui a demandé : « Est-ce que vous pouvez me débarrasser de ma mère ? » Elle et

son mari venaient de prendre leur retraite, ils voulaient voyager. Il lui a dit : « Si elle reste, moi je te quitte ! » Claudie Kulak insiste : il faut que l'accompagnement ne repose pas uniquement sur les épaules de la famille. « On ne doit pas être leur bonne à tout faire, leur infirmière, leur cuisinière... il faut développer des services, pour que tout ne repose pas sur les épaules des aidants. »

**«Gestes».** Il y a dix ans, elle a créé la Compagnie des aidants, un réseau d'entraide sur toute la France. Au moment du Covid, plus de 180 personnes se sont inscrites sur sa plateforme de formation en ligne. « Quand les hôpitaux ont appelé les familles pour qu'ils viennent récupérer leurs parents car il fallait faire de la place à l'hôpital, les familles se sont retrouvées avec des parents très dépendants, et ne savaient pas faire les gestes techniques, ils se sont inspirés des conseils donnés par le site de la compagnie », détaille Claudie Kulak.

Sa famille a toujours été sa priorité. Elle trouve que cet engagement est une belle façon d'éduquer ses enfants. « Mes filles ont été formidables, raconte-t-elle. Mon aînée m'a suppléé, ma plus jeune fille a voulu faire du bénévolat chez France Alzheimer. On dit : « Un jour aidant, un jour aidé. » Il faut élever nos enfants dans cette optique. Nous sommes vulnérables, là où cela devient compliqué c'est quand on doit mener notre vie de front. » Regrettant qu'il n'y ait pas de « politique globale sur l'accompagnement des vulnérables », elle fait également partie du Conseil économique et social environnemental « pour faire avancer le sujet des aidants, et les aider à concilier cette activité avec leur vie professionnelle ».

DIDIER ARNAUD

(1) Invitée de notre forum et auteure de *Les aidants ses proches indispensables du quotidien*, de Claudie Kulak, Edition Nouvelle Cité, 2021, 19 €, 12,90 € en format Kindle.

# À VILLEURBANNE: «ON VEUT ALLER CHERCHER TOUT LE MONDE...»

Dans le quartier de Saint-Jean, Emerjean transforme l'aide au quotidien en emploi pérenne. Rencontre avec d'anciens bénévoles, aujourd'hui reconnus.

Par MAÏTÉ DARNAULT  
Correspondante à Lyon  
Illustration ROMAIN BERNARD

«**D**oucement, il y a de la place, validez votre carte, prenez votre siège et n'oubliez pas de mettre la ceinture», déclina patiemment Sami Mraïdi à la trentaine d'ados ensommeillés qui montent dans son bus à l'arrêt Prairie. Depuis quatre ans, l'homme de 54 ans est l'un des accompagnateurs de la ligne JD 581, pour «Junior Direct», qui dessert le quartier Saint-Jean, à Villeurbanne (métropole de Lyon), vers le collège Jean-Macé, situé à vingt minutes de route. Coupé du reste de Villeurbanne par le périphérique et un canal, ce quartier prioritaire de près de 4500 habitants affiche un taux de pauvreté de 41%. Le revenu médian y est deux fois plus bas que dans le reste de la commune et le chômage de longue durée quatre fois plus élevé. Depuis 2017, c'est l'un des dix premiers lieux en France à expérimenter le dispositif «Territoires zéro chômeur de longue durée», que le gouvernement a décidé d'étendre cet automne à une soixantaine de nouveaux candidats. Le principe: créer des activités et des emplois en partant des besoins non-couverts d'une zone donnée. Soit amorcer et faire fructifier les motivations et les compétences, pour que d'ex-chômeurs deviennent des piliers de leur communauté – que des «aidés» deviennent des «aidants» en somme. A Saint-Jean, où 400 personnes (dont 200 jeunes déscolarisés) ont été recensées en 2016 comme durablement privées d'emploi, ce sur-mesure a engendré la création d'Emerjean, une société à but d'emploi (EBE), qui compte aujourd'hui 95 salariés. Sami Mraïdi a été l'un des premiers. Membre d'une asso-

ciation de parents d'élèves, il est arrivé avec son projet sous le bras. Une seule ligne régulière desservait l'enclave de Saint-Jean, forçant les collégiens à traverser une route dangereuse pour attraper un autre bus, souvent bondé. «Le bus ne marque pas toujours l'arrêt, pour certains des plus jeunes, c'est la première fois qu'ils sortent du quartier seuls, et leurs parents ont peur que la porte du collège soit fermée s'ils arrivent en retard», explique Sami Mraïdi. Avec nous, ils sont en sécurité et s'il y a un problème, on prévient l'équipe de la vie scolaire, qui les attend.» Autre avantage: les élèves ont gagné plus d'une heure de trajet quotidienne.

## PORTE-À-PORTE

Deux accompagnateurs font les trajets de la JD 581, matin et soir, et le mercredi midi. «Là, ils sont calmes mais le soir, ça peut être plus chaud», sourit Sami Mraïdi. On est voisins, ils me connaissent, c'est important de les éduquer à respecter les règles communes, je leur rappelle que ça, c'est à nous, c'est à eux, qu'on s'est battus pour que le quartier ait ce bus.» Touché par une maladie professionnelle, Sami Mraïdi a perdu le poste de technicien de surface qu'il a occupé durant quinze ans. Après trois ans de chômage, il est aujourd'hui fier «d'assurer le service» qu'il a fait naître, dans le prolongement d'un investissement bénévole. Avant que Saint-Jean ne soit officiellement désigné par l'Etat pour l'expérience «Zéro chômeur», des réunions de concertation hebdomadaires avec un groupe pilote ont été menées durant neuf mois. Il en était un habitué. Hormis la ligne Junior Direct, Sami Mraïdi s'occupe au sein d'Emerjean de logistique, d'administratif et aime particulièrement participer à l'action «Voisin malin», du porte-à-porte d'information en lien avec le bailleur social. «Grâce à Emerjean, on exploite toutes ces compétences qui étaient un peu cachées dans le quartier et perdues pour la société», résume le salarié – rémunéré comme les autres au smic. C'est la clé: «On veut aller chercher tout le monde, y compris les invisibles, créer des emplois adaptés à chacun et repérer des savoir-faire pour produire des services sans faire concurrence à ce qui existe déjà»,

abonde Bertrand Foucher, président d'Emerjean. Ses services d'aide à la personne concernent tous les domaines (soutien scolaire, compagnonnage aux seniors, travaux à domicile, réparation de vélos, couture, soins esthétiques...) et s'adressent aux habitants, mais aussi aux entreprises du quartier, où sont implantées près de 500 TPE-PME (conciergerie, entretien d'espaces, aide à la transition écologique...).

## «ÉMANCIPATION»

La création du Comptoir, la vitrine d'Emerjean située au pied des immeubles, a permis de faire revenir dans le quartier un guichet de la Poste, un relais colis et une borne de rechargement pour les transports en commun. Cette année, le chiffre d'affaires s'élève à 300 000 euros, pour un budget global de 1,5 million d'euros, dont près de 80% sont abondés par la manne publique – l'Etat reverse en fait le coût du chômage au smic brut horaire à l'EBE. La valeur ajoutée de ce transfert réside dans l'enrichissement humain, à l'échelle individuelle et collective. Les salariés ont une obligation: consacrer 10% de leur temps de travail à la formation. «On leur donne un emploi mais surtout des outils à valoriser, ils apprennent une posture professionnelle pour ressortir avec une plus-value», souligne Mehdi Zaouchia, éducateur technique au sein d'Emerjean. Ce dernier constate qu'en quelques années, «le quartier a socialement basculé, beaucoup de personnes ont gagné en émancipation, notamment les femmes» – qui constituent deux tiers de l'effectif d'Emerjean. «Je m'étais renfermée sur moi-même, je sortais de moins en moins», se souvient Naima Taïche, 47 ans. Une scolarité stoppée à 15 ans, des années de petits boulots, puis le chômage et le RSA: son embauche en 2018 a été «une opportunité tombée du ciel». Elle travaille sur un projet d'aide à la marche pour les personnes âgées et sur une vélo-école pour adultes, bientôt en test. La «timide» s'est découvert le goût de «travailler au contact des gens» et anime les portes ouvertes d'Emerjean, où viennent se présenter les candidats à l'embauche. Là où elle-même a trouvé, il y a trois ans, une «première bouffée d'air» sur le chemin de sa reconversion professionnelle. ◀



# Les entreprises s'emploient à la solidarité

Jours de congés, aides bonifiées, écoute... Si les employeurs peuvent faciliter la vie des 11 millions d'aidants, la démarche est plus aisée pour les grands groupes que pour les TPE et PME.

Il y a environ 11 millions en France à s'occuper d'un parent dépendant ou d'un enfant handicapé. Mais qui sont ces aidants familiaux? Pour l'Orse (Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises), c'est «une personne qui vient en aide, à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne». Or, beaucoup de salariés n'ont pas conscience d'appartenir à cette catégorie. «La plupart ignorent qu'ils sont des aidants familiaux et qu'ils peuvent être accompagnés à ce titre. C'est notre principal combat: faire savoir», explique Chérifa Messaoudi, responsable diversité de la Scop Up (ex-Chèque Déjeuner).

**Pudeur ou crainte.** Encore faut-il que les personnes aidantes acceptent d'en parler à leur employeur. Selon le baromètre réalisé par Occurrence pour La Mutuelle générale en juin 2020, seuls 31% ont réussi à aborder ce sujet sensible dans leur entreprise. Par pudeur pour certains, par peur d'entraver leur carrière ou par crainte que cela ne modifie le regard de leurs collègues. «C'est un engagement considéré comme naturel: c'est normal d'aider ses parents. Mais ce statut doit être formalisé et faire l'objet de politiques spécifiques dans les entreprises», estime Robin Troutot, consultant chez EHPA Presse Conseil et Formation et

membre du groupe de travail sur l'aide de l'association Solutions Solidaires. Parmi les dispositifs proposés aux entreprises, il y a le Cesu (Chèque emploi service universel, utilisé pour rémunérer les services à la personne) et l'attribution de jours de congé exceptionnels, le nombre étant défini dans les accords sur le temps de travail ou sur le handicap. Chez Up, par exemple, il s'agit de cinq jours en cas d'hospitalisation d'un membre de leur famille et l'équivalent de trois jours supplémentaires qui peuvent être pris à la demi-journée. Dans le cadre de la solidarité interne, les salariés peuvent aussi donner des jours pour aider leurs collègues.

**«Certificat».** Le groupe La Poste a de son côté créé, dès 2016, une plateforme téléphonique, le guichet des aidants familiaux, et édite le guide des postiers aidants, très largement diffusé. «Nous délivrons un certificat d'aidant de La Poste, qui permet de bénéficier de conseils et de prestations: des Cesu bonifiés, une aide au répit, une allocation pour des frais de séjour en centre de vacances», détaille Florence Wiener, directrice de la stratégie sociale et de la qualité de vie au travail du groupe. En 2018, un accord social a été négocié avec les syndicats: «Nous avons créé un fonds de solidarité, abondé par La Poste qui donne 1000 jours par an, et les postiers qui le souhaitent peuvent en donner aussi, de manière anonyme [894 jours en 2020, ndr].» Le groupe public a également facilité le télétravail et le temps partiel, et a accordé trois jours par an d'autorisation d'absence pour accomplir des démarches médicales ou administratives en lien avec leur proche dépendant – en 2020, 590 salariés aidants ont pris 957 jours d'absence. «Nous avons aussi donné un accès privilégié à la

mobilité géographique. Si un aidant habite Paris et doit aller à Marseille, il sera prioritaire», ajoute Florence Wiener.

**«Oreille attentive».** L'accompagnement des cadres est une autre avancée qui peut aider à une meilleure prise en compte des aidants. «Il y a tout un travail à faire sur l'acculturation des cadres pour aider les salariés à dépasser leur appréhension d'aborder le sujet», pense Robin Troutot. Recevoir une aide financière et des jours de congé est apprécié des aidants. Mais l'écoute de la part de l'employeur semble encore plus précieuse. C'est pourquoi le groupe Up a mis en place un dispositif d'assistant social disponible en permanence: «C'est, à mon sens, le plus important: bénéficier d'une oreille attentive et professionnelle qui ne soit pas un collègue ou un supérieur hiérarchique», explique Chérifa Messaoudi. La Scop a ainsi créé une mission diversité et qualité de vie au travail avec des correspondants partout dans l'entreprise.

Néanmoins, encore trop peu d'entreprises prennent véritablement en compte cette situation familiale difficile, génératrice d'une forte charge mentale (1). surtout dans les PME et TPE, qui emploient 70% des salariés mais n'ont pas les moyens humains ou financiers nécessaires à cette prise en charge. D'après le baromètre Occurrence, 85% des répondants aimeraient que leur entreprise soit plus active pour accompagner les aidants familiaux. «Le combat à mener est celui des accords de branches. Le gouvernement et les collectivités territoriales doivent accompagner ce processus», conclut Robin Troutot.

**PATRICK CAPPELLI**

(1) Un test, dit «échelle de Zarit», permet d'évaluer cette charge mentale.

# Ne cédon pas à la négation du «care»

**Sandra Laugier,** professeure de philosophie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et chroniqueuse à Libération

On a pu croire durant quelques jours, il y a quelques mois pendant la pandémie, que le travail de «care» était enfin reconnu comme important. Le care a été révélé comme étant ce qui a permis à chacun de continuer dans sa vie ordinaire, mais aussi professionnelle – grâce au travail des soignants, comme à celui des nettoyeurs, des livreurs. L'importance de toutes ces personnes, en majorité des femmes, qui prennent soin de «nous» est apparue. La crise sanitaire mondiale a révélé dans nos sociétés des vulnérabilités radicales en même temps que celle de la planète – de la forme de vie humaine, des relations, et de la planète; de chaque individu ramené à son chez-soi et à ses propres ressources, sans les personnes et services qui l'accompagnent dans les travaux ménagers, l'école... habituellement externalisés. On est aussi dans une ambiguïté propre au travail de care: sous-estimé, au moment même où son importance

émerge aux yeux de tous. Car le care est le nom même de ce qui a été négligé et méprisé par les politiques publiques. La pandémie a démontré à chacune de ses étapes l'injustice des politiques menées contre les services publics et contre ses agents dans les sociétés capitalistes.

L'émergence de l'attention aux soignants fut l'expression d'un déni. Ce qui est apparu, c'est l'ignorance par toute une société de ce qui la fait vivre, que ce soit dans la vie quotidienne ou dans l'urgence du risque de la mort. Les gouvernants vantent le travail des soignants... tout en plaçant l'hôpital public dans une situation de dénuement tel que, les premières semaines de la crise, les personnels n'avaient aucun moyen de protection contre le virus. Ils vantent le dévouement des personnes qui s'occupent des «seniors», mais empêchent dans le même temps qu'elles soient décentement rémunérées (1). La pandémie fut et reste une histoire collective d'absence de care, envers les soignants, envers celles et ceux qu'on envoyait dans les transports en commun faire le «sale boulot». On paie aujourd'hui le prix d'un mépris récurrent pour les activités et les

sentiments de care. «Il faut défendre la société» (Foucault): mais ceux qui la défendent sont essentiellement invisibles. Avant la pandémie on les tenait pour acquis, on est en train de les remettre sous le tapis. L'éthique (et la sociologie) du care a étudié ces mécanismes historiques qui conduisent à dévaloriser ce qui est lié aux femmes et à la vie quotidienne; à l'exploitation des humains (et des ressources de la terre) au profit des privilégiés.

On a vu revenir, dès les premiers espoirs de retour à la normale, les discours «intellectuels» anti-care. Les vectives standard («nunuche»...) réapparaissent, révélant encore une fois la dimension genrée du care. Ironiser sur «la compassion» est une façon prétentieuse de nier sa propre dépendance. Les sociétés occidentales sont construites sur la négation du care – de la vulnérabilité humaine et du travail qu'elle implique. Le bouleversement de la pandémie aurait été l'occasion de «désenclaver» le care des espaces dévalorisés où il se réalise quotidiennement. D'en faire l'affaire de tous. On peut encore essayer. ◀

(1) Comme le montre le beau film de François Ruffin «Dessous les femmes», en salles ce mercredi.



# Des jeunes aidants invisibles

**Amarantha Bourgeois** directrice de l'association nationale Jeunes aidants ensemble (Jade)

Qui sont ceux que l'on appelle les jeunes aidants? Des filles, des garçons qui, chaque jour, avant et après l'école, le collège, le lycée ou la fac, s'occupent d'un proche parent malade, en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Ils sont dans toutes les salles de classe et bien souvent dans les salles d'attente où ils accompagnent leur proche. Ils font partie des 11 millions d'aidants en France. L'aide qu'ils apportent est pourtant invisible et tabou aux yeux de notre société, tant celle-ci refuse d'admettre que les rôles puissent parfois être bouleversés, même temporairement, quand un enfant ou un adolescent assume des responsabilités d'aidant.

Si ces situations permettent parfois aux jeunes de développer des capacités d'adaptation, une meilleure connaissance de soi et une maturité accrue, les risques sur leur santé physique et psychique, sur leur scolarité et leur vie sociale ne peuvent pas être écartés: une majorité d'entre eux se plaint de troubles de sommeil, d'angoisse, d'un sentiment d'isolement, de difficultés de concentration ou dans les apprentissages. Un jeune aidant sur cinq effectue des gestes de soins ou qui relèvent de l'intimité de leur proche parent. Nous ne

devons plus fermer les yeux sur ces situations mais accepter collectivement que l'aide qu'ils apportent est autant une contribution familiale qu'une contribution sociale et économique. Il est temps de reconnaître ces jeunes dans leur fonction, de les accompagner et de les soutenir pour qu'ils puissent continuer à s'épanouir dans leurs vies. Nous refusons l'idée que ces jeunes puissent être la variable d'ajustement de la politique du maintien à domicile. Nous, association nationale Jeunes aidants ensemble (Jade), militons pour une politique de prévention et d'accompagnement avec une véritable coordination entre les politiques éducatives, sanitaires et sociales. Nous appelons de nos vœux un plan national de sensibilisation.

Notre association accompagne ces jeunes depuis 2014 en leur offrant des temps de répit et des lieux d'expression et en sensibilisant les professionnels de l'éducation nationale et les professionnels de santé aux enjeux autour de cette population fragile. Nous travaillons main dans la main avec le Laboratoire de psychopathologie et processus de santé de l'Université de Paris qui porte actuellement plusieurs volets de recherche.

Les résultats de l'étude Adocare sont clairs: 17% des lycéens en France sont de jeunes aidants! Dans une période de crise comme celle que nous traversons, dans une économie de plus en plus contrainte, la question des jeunes aidants est devenue une véritable urgence de santé publique et un enjeu de société majeur qui doit tous nous interpeller. ◀



ROMAIN BERNARD

# Le soin, aux racines de l'humanité

**Valérie Delattre** archéo-anthropologue à l'Inrap

Affirmer le statut social d'un défunt, identifier la sépulture des privilégiés ou celles des bannis et des fragiles, diagnostiquer les maux qui scandent la longue histoire des soins et de la santé, reconnaître des comportements inclusifs, de protection ou d'exclusion, tels sont les objectifs d'une archéo-anthropologie résolument sociale qui consent à s'affranchir de la seule matérialité des données. S'attacher à la vulnérabilité des êtres, c'est intégrer le fonctionnement d'un groupe et la nature des liens tissés entre les humains. Dans cette démarche anthropologique qui tuitoie l'intime, les gestes déployés, la solidarité exprimée et le soin prodigué comptent autant que la matière intangible des vestiges à classer. En archéologie funéraire, considérer l'individu fragile, c'est prendre en compte le squelette amoindri de celui qui est né différent, qu'une pathologie

invalitante a contraint dans son quotidien – parfois dans son entendement – ou que la sénescence du corps a plongé dans une nécessaire prise en charge collective. C'est aussi approcher ce moment de vie si fragile, autour de la naissance, cet entre-deux de marge incertaine où la mère et la famille protègent et nourrissent. Et on sait enterrer quand la mort s'empare d'un tout-petit, d'un «corps différent» ou d'un ancien.

Ce soin, ce care qui plonge ses racines au plus lointain de l'humanité, est d'expression collective et ne se lit pas en mode individuel: c'est un village mérovingien et son forgeron, une communauté, ses sachants et ses proches aidants, qui opèrent, suturent, nettoient un moignon, soulagent la fièvre et les inflammations, appareillent avec dextérité un voisin amputé. Ainsi équipé de cuir et de métal, il retrouve un semblant d'autonomie. Il leur a fallu mutualiser le temps, les savoirs et les matériaux. Et surtout, il leur fallait en «avoir envie» et le faire avec empathie.



S'il pénètre au cœur de l'intime (et les ossements sont bavards pour qui sait les interroger!), l'archéo-anthropologue décrypte aussi des comportements et peut retranscrire des émotions, ces fondamentaux qui parcourent le temps. Sans se mettre «à la place de», il entend et relate, observe la peine et la douleur. Et pourquoi pas le deuil périnatal? Bien avant le vaccin, quand la mortalité infantile sévissait, un quart des enfants mourrait à la naissance. Jamais on ne s'y est habitué et, quels que soient la religion, la société, la culture ou le continent, le drame était le même; les communautés ont multiplié les subterfuges pour offrir un au-delà confortable au tout-petit si tôt arraché.

Vulnérables par leur condition physique, par leur grand âge ou leur très fragile immaturité, les humains ont œuvré en collectif pour les accueillir et les préserver. Pour enterrer et sécuriser l'au-delà. En insufflant une plus-value de groupe au rythme immuable des sociétés. ◀

# Pour un accompagnement à domicile transitoire

**Jean-Luc Fidel** directeur général de la fondation Cognacq-Jay et administrateur de la clinique Saint-Jean-de-Dieu (Paris)

Si les proches aidants jouent désormais un rôle incontournable dans la gestion de la dépendance en France, générant de réelles économies pour la collectivité, la construction d'une complémentarité avec les établissements d'accueil est absolument indispensable. Indispensable car l'accompagnement à domicile a toujours une fin et qu'il y a inévitablement un moment où les besoins d'une prise en charge professionnelle, voire médicalisée, deviennent trop importants pour être réalisés en dehors d'un établissement hospitalier, d'un Ehpad ou d'une maison d'accueil spécialisée. Indispensable car accompagner un proche en situation de dépendance peut s'avérer au fil du temps très éprouvant pour la santé physique et mentale des aidants et qu'il est important qu'ils puissent trouver un relais avant de s'épuiser. Par exemple, l'accompagnement au quotidien et sur des années d'un enfant en situation de handicap peut être largement soulagé par un relais en établissement. Quand les places en institution existent, l'appui de professionnels formés permet aussi de construire des approches complémentaires à celle des parents, au bénéfice de l'enfant et de son auto-nomisation.



Pourtant, ce partenariat entre aidants et établissements ne va pas de soi. Ces deux univers fonctionnent bien trop en silo et la rencontre, souvent non désirée et trop longtemps repoussée, est parfois source d'incompréhension au détriment de toutes les parties, et en premier lieu des personnes accompagnées. Combien de personnes âgées arrivent finalement en Ehpad dans des situations de santé très dégradées, avec des proches aidants qui ont l'impression d'avoir échoué et qui parfois coupent entièrement les ponts, faute de pouvoir assumer cette nouvelle situation? Combien d'aidants de personnes en fin de vie cherchent très tardivement, et parfois sans succès, une place en soins palliatifs pour soulager la douleur physique et mentale de leur proche?

Une meilleure anticipation permettrait sans doute des transitions plus sereines pour les aidants comme pour les personnes accompagnées. Ces maillons d'une même chaîne s'ignorent trop souvent, voire se méfient les uns des autres. Un long travail reste à faire des deux côtés, pour apprendre à s'apprivoiser et permettre à chacun de trouver son juste rôle. Il revient en premier lieu aux établissements d'évoluer pour faire une plus large place aux aidants, en créant des conditions d'accueil et de dialogue propices à l'instauration de cette confiance réciproque. Aider les aidants c'est aussi les accompagner vers cette relation complémentaire avec les institutions, en les informant et en les préparant psychologiquement, afin que les personnes en situation de dépendance puissent enfin bénéficier et de l'aide de leurs proches et de celle des établissements, plutôt que d'avoir à choisir entre les deux. ◀

# JACQUES-ANTOINE GOUAMÉNÉ

## DE L'AUTRE CÔTÉ DU BÉNÉVOLAT



Aidé un temps alors qu'il était quasi à la rue, le réfugié de Côte-d'Ivoire s'est engagé auprès de l'association Benenova pour, à son tour, soutenir les démunis.

Par **DIDIER ARNAUD**  
et **SILOUANE BOUREL**  
Illustration **ROMAIN BERNARD**

Il a les yeux rougis par la fatigue de son travail d'agent de sécurité de nuit. Son regard droit accompagne son franc-parler : il espère que l'interview ne sera pas trop longue, pour lui permettre d'aller se reposer... L'entretien, rythmé par le bruit du métro et le léger tremblement qu'il provoque dans la salle, commence autour de la table d'une salle de réunion de la pépinière d'associations L'Ascenseur, située dans le IV<sup>e</sup> arrondissement parisien. Jacques-Antoine Gouaméné, 57 ans, est bénévole à l'association Benenova depuis le mois de janvier. Le dimanche, deux fois par mois, il se rend Porte de Saint-Ouen afin de distribuer des repas. Un aidant. Après avoir été lui-même aidé. Créée en 2013 et avec cinq implantations en France (Ile-de-France, Lille, Nantes, Rennes et Angers), l'association Benenova a pour objectif de faciliter l'engagement. «On est créateur de liens entre des citoyens qui ont envie d'agir et des associations qui recherchent des bénévoles», explique Alice Madec, directrice

régionale de Benenova en Ile-de-France. L'association propose ainsi des missions qu'elle définit comme «courtes, collectives et ponctuelles afin de les rendre accessibles au plus grand nombre». Jacques-Antoine Gouaméné le confirme. «Parmi les bénévoles, il y a tout le monde : des étudiants, des élèves, des fonctionnaires.»

**Redonner confiance.** Avec près de 18500 aidants, dont 15000 en Ile-de-France, cette structure associative connaît un beau succès. Un engouement qui s'explique par la volonté de l'association de faciliter au maximum l'accès au bénévolat ; que ce soit pour des personnes socialement intégrées ou des personnes plus en marge de la société, comme des exilés ou des personnes atteintes d'un handicap psychique ou mental. L'idée étant, à travers ces travaux collectifs, de redonner confiance aux bénévoles – ces derniers pouvant ainsi recevoir des colis-repas tout en participant à leur distribution. C'est le cas de Jacques-Antoine Gouaméné. Originaire de Côte-d'Ivoire, il est en France depuis 2010. Après s'être séparé de sa femme et avoir perdu son emploi, il s'est retrouvé

quasiment à la rue en mars 2020. «Quand j'étais de l'autre côté, je me suis dit : il faut réagir. Les gens qui se retrouvent dans le métro, ce n'est pas de leur faute. Il fallait que je sorte de ce cercle», raconte-t-il. C'est en partie grâce à une association qu'il a su comment redonner un sens à sa vie : «J'ai été accueilli par Emmaüs. J'ai été recueilli. J'ai connu des difficultés, pourquoi ne pas aider à mon tour?» Son assistante sociale le met alors en lien avec Benenova. Aujourd'hui, en plus de distribuer des repas, Jacques-Antoine Gouaméné forme les nouveaux bénévoles sur le terrain. Il se plaît dans cette activité et en tire une profonde satisfaction. «Aider, échanger, ça fait du bien», confie-t-il. Selon lui, le bénévolat n'est pas qu'une relation à sens unique. «Après le travail, on discute au moins deux heures avec les collègues», dit-il, le sourire aux lèvres. Pourtant, avant de connaître cet épisode de galère, il abordait avec perplexité le travail de bénévole. «Au départ, quand je revenais du boulot ou que je faisais des balades, je voyais des gens qui distribuaient de la nourriture, des kits sanitaires ou alimentaires. Et je me posais la question : "Mais pourquoi ces gens acceptent de travailler sans être payés". [...] Puis quand

je suis rentré là-dedans, j'ai tout de suite compris que les sous n'avaient rien à voir», relate-t-il. Jacques-Antoine Gouaméné reste humble. Au début, il utilisait une partie de son temps libre, pour participer, avec un ami, à des maraudes. Mais l'aide autonome sans structures était bien moins régulière que l'action bénévole actuelle. Il reconnaît cependant que cette expérience de maraude lui a ouvert les yeux sur la misère présente en France. «Je pensais que c'était chez nous, en Afrique, que des gens n'avaient droit qu'à un seul repas. Mais non. Ici, il y en a qui n'ont même pas droit à un repas. [...] En Côte d'Ivoire, tu vas voir ton voisin... tu peux déjeuner chez lui. En France, on ne connaît pas son voisin.»

**«Rétroviseur».** Stimulé, il estime que ses soucis «sont maintenant dans le rétroviseur» même s'il vit toujours dans un centre d'hébergement Emmaüs dans le XX<sup>e</sup> arrondissement parisien. Son objectif : inciter ses voisins à le suivre dans sa démarche bénévole. Même s'il retrouve chez certains le discours qu'il portait lui-même à l'époque où la vie était facile, mûri par son expérience, il ne perd pas espoir de convaincre. ◀

## RENDEZ-VOUS LE 13 OCTOBRE

Débats à suivre sur [Libération.fr](https://www.liberation.fr) et sur Facebook.

### 19H30

**Qui sont les aidants ?**  
Face à un scénario qui frappe à toutes les portes, auquel personne n'est préparé, nous pourrions répondre que nous sommes tous des aidants.

Avec **Claudy Kulak**, fondatrice de la Compagnie des aidants, **Amarantha Bourgeois**, directrice de l'association nationale Jeunes aidants ensemble, et **Fatima Coulibaly**, jeune aidante de 18 ans.

### 19H50

**Comment les aider ?**  
Comment extraire les drames de la sphère privée pour qu'ils relèvent désormais de la solidarité collective ?  
Avec **Sophie Cluzel**,

secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, **Stéphane Troussel**, président du département de la Seine-Saint-Denis, et **Dominique Libault**, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale.

### 20H10

**La solidarité, un projet de société ?**  
Face à la montée en puissance de la dépendance, ne faut-il pas enclencher un changement radical de

perspective dans notre rapport à la solidarité ?  
Avec **Sandra Laugier**, philosophe, et **Valérie Delattre**, archéologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.